



Compte Rendu de réunion avec la liste Payan

Lundi 28 janvier 2008

Etaient présents :

Pour la liste Payan : Cécile Payan, Yvette Lesoin, Bernadette Tondriaux, Xavier Normand

Pour l'ARGB : Wolfgang Bacsa, David Trabosc, Thierry Bacon,

La réunion s'est tenue au local de campagne.

[En encadré les compléments d'information intégrés par la liste de Cécile Payan du fait que le programme n'était pas totalement bouclé à la date de la réunion]

La rencontre s'est déroulée dans le cadre de nos rencontres avec les listes se présentant aux élections municipales de Castanet Tolosan.

La réunion a porté aussi sur le bilan de la mandature et sur les positions de l'ARGB qui ne sont pas reprises dans le compte-rendu ci-dessous ; il présente l'état de réflexion de la liste Payan sur les divers sujets (dont ceux que nous avons communiqués à la liste sous forme de questionnaire).

Les parties entre guillemets sont des citations des membres de la liste "Payan".

Les parties « encadrées » correspondent à des ajouts effectués après la réunion par la Liste Payan, suite à une maturation de leur programme.

LP = liste Payan

Boulevard urbain

Avant toute prise de décision, la liste Payan (LP) pense qu'il est indispensable d'attendre le résultat de l'étude Sicoval (débat interne à la liste autour du boulevard urbain) et insiste sur leur méfiance par rapport aux "visions simplistes" comme par exemple la volonté de ne pas s'éloigner du projet de déviation conçu il y a 30 ans ou la focalisation sur le tramway à tout prix.

La LP n'est pas favorable "à faire passer le trafic de la RN113 à 90km/h" ; elle veut bien que le boulevard soit "intégré dans le paysage" ; ce serait plutôt une rue/avenue à basse vitesse.

Cependant pas de précisions sur une vitesse limite (60km/h) ou des moyens de réduire le trafic, sur les moyens réellement mis en place pour réduire les nuisances (encaissement de 1m, talutage, roulement anti-bruit, ...). Cette voie urbaine devrait desservir réellement le quartier de Rabaudy et ne pas être seulement une dérivation de trafic.

Notre programme est précis sur ce point :

Si une nouvelle voie est nécessaire à Castanet, dans l'objectif de répartir les flux entre la route d'Escalquens et la route de Labège, nous nous orienterons vers une « voie urbaine » à travers le parc de Rabaudy. Cette rue, limitée à 2x1 voie et dont la vitesse sera limitée à 50 km/h, servira également d'accès aux habitants de Rabaudy et desservira les installations sportives. Son intégration paysagère à

travers la zone verte sera exemplaire et elle pourra être traversée en toute sécurité.

Il n'y a pas eu non plus de positionnement sur le fait qu'il faille partager les flux de circulation entre les différentes voies (la 113, les bvd de la République et Salettes-Manset, le barreau de Pompertuzat, Le Boulevard Urbain...).

Pas non plus d'informations sur le recul éventuel du péage, ni même de celle d'une volonté concernant l'ouverture d'un accès à l'autoroute A61 au niveau de La Masquère.

Pour l'ouverture d'un accès à l'autoroute A61 au niveau de La Masquère, le poids des nouveaux élus à Castanet ne sera probablement pas déterminant, le débat impliquant des collectivités beaucoup plus larges et une réflexion globale sur la circulation dans le sud-est toulousain englobant des sujets aussi complexes que la LMSE ou le Palays. Parlons-nous d'un accès gratuit ou payant ? d'un demi-échangeur ou d'un échangeur complet ? En revanche, nous savons que le RD916 sera élargi à 2x2 voies jusqu'à la Masquère et nous avons prévu de prendre cette donnée en compte dans le projet avec l'objectif de répartir les flux.

Sécurisation des voies des quartiers résidentiels

Après discussion, La LP a convenu qu'il fallait réduire la vitesse dans les quartiers résidentiels, mais n'a pas vraiment pensé à cette problématique qui consiste à sécuriser les voies internes au quartier Rabaudy (Hirondelles, Lascardos, Campahols, Enfants d'Izieu) pour éviter qu'elles servent d'itinéraire de transit pour rejoindre de plus grands axes. Pas de solution globale mais plutôt du cas par cas, avec la volonté affichée de faire appel aux habitants qui sont mieux à même de situer exactement les points noirs à traiter.

Pistes Cyclables

"Réflexion sur les pistes cyclables" avec une sorte de maillage qui prendrait en compte le Cavalier ... Accord sur les remarques de notre document d'enquête et sur la nécessité de définir un schéma de circulation douce. La discussion s'est un peu égarée dans des exemples de tracés possibles pour aboutir à une cohérence du réseau ; à priori, il n'y a pas encore de schéma structurant arrêté.

Nous tenons à un cheminement piétonnier et/ou cyclable qui relirait la coulée verte qui vient des Fontanelles, le parc de Rabaudy, le bord du canal, la rue Petit Chose, le Cavalier. Ce cheminement doit être relié à un maillage sur l'ensemble de la commune permettant de desservir les écoles, le collège, les équipements publics et de loisir, les commerces (la traversée de la 113 sera sécurisée). Nous avons fait du développement et de la sécurisation des pistes cyclables un axe fort de notre projet.

Circulation - TCSP / Tramway

La LP pense que le Tramway n'est pas une solution actuellement, par manque de passagers. Elle est favorable à un TCSP et envisage de "faciliter le passage d'un bus sur la RN113, quitte à supprimer des places de parking le long de celle-ci". Il n'y a pas de solution TCSP exclusive 113 ou Fontanelles, les deux pouvant être complémentaires. Reste à trouver la solution.

Il est prévu d'être plus présent au Sicoval (comme dans les autres instances) pour les projets transports (sentiment d'une absence de 7 ans). Il faut de toute façon ne pas encourager la voiture dans

les projets futurs.

La possibilité d'avoir un tramway est peu crédible à court terme. Le nombre d'habitants concernés le long de la ligne est actuellement trop en deçà des seuils retenus pour ce type d'équipement. Notre priorité est l'accès à un bus et un seul pour le maximum d'habitants de Castanet pour aller jusqu'au métro. Un tracé de transport en commun par l'ex-RN 113 (81) et un tracé par les quartiers densifiés (62) nous paraît important à conserver quitte à en améliorer le tracé du fait du développement de nouveaux quartiers et à améliorer la fiabilité des passages par des aménagements ponctuels (pas forcément TCSP sur tout le trajet pour éviter les travaux lourds s'ils ne sont pas utiles).
A moyen terme, en tenant compte de l'étude du Sicoval et de l'arrivée du métro à La Cadène, nous sommes favorables à la construction d'un tramway qui permettra alors de faire réellement reculer l'usage de la voiture individuelle pour les trajets des Castanéens.

Bassin d'orage

Bien que "l'intégration paysagère soit essentielle", l'objectif clair n'est pas de faire un bassin d'agrément qui n'a pas lieu d'être au vu de la proximité du Canal et en aucun cas de faire une réalisation du style du lac de Labège, mais "il ne sera pas uniquement technique", il doit être "bien intégré" et sécurisé.

Un aménagement paysager est pour nous prioritaire. Effectivement, nous ne sommes pas sûrs que le lac soit la meilleure option.

Zone verte Rabaudy

"Une piste esquissée serait une zone parc qui serait avec des équipements type 'city sport' (panier de basket, Foot à 3,.. plutôt équipements légers)". La LP envisage de construire une vraie salle des fêtes "dans le style de celle de ramonville" dans le parc, ainsi que des équipements associatifs et de détruire la salle de la ritournelle qui n'a jamais été adaptée.

Nous en avons fait un axe fort de notre projet :

« Aménager le quartier de Rabaudy »

Nous définirons ensemble un projet global tenant compte du travail déjà réalisé par les associations.

Le bassin d'orage a trop tardé, il sera réalisé rapidement. Son aménagement sera écologique et végétalisé.

La zone verte sera aménagée pour offrir à tous les Castanéens un espace de détente, ouvert sur la nature, relié au canal. Ce parc rejoindra la coulée verte venant des Fontanelles et pourra proposer un parcours de santé et des équipements adaptés à la pratique libre du sport. L'implantation de notre projet de salle des fêtes y sera étudiée.

Nous réaliserons sur ce site un « écoquartier » (bâtiments à haute qualité énergétique, conception bioclimatique et matériaux sains) en petit collectif locatif, social et/ou en accession à la propriété en concertation avec ses futurs habitants.

Urbanisme

La LP fera "tout ce qui est possible pour qu'il n'y ait plus de résidences fermées sur CASTANET". Tout en précisant qu'elle ne peut l'imposer aux promoteurs. Par contre, la stratégie proposée est de retarder le plus possible les projets non conformes à la philosophie de la municipalité pour contraindre les promoteurs (par intérêt à court et long terme) à respecter cette volonté d'éviter le sécurisé ; il a été précisé qu'elle ne confondait pas résidence close et respect des espaces privatifs individuels dans le collectif.

Concernant l'urbanisme, "on ne peut pas stopper l'urbanisme" et il y aura donc des constructions. Concernant les logements sociaux, et pour atteindre le taux de 20% (alors que nous sommes aujourd'hui dans les 19%), il sera nécessaire qu'une proportion des nouveaux logements relève de la catégorie "logement social".

La LP désire "favoriser les logements locatifs pour rajeunir la population", mais n'a pas donné la manière dont elle allait éviter les logements de type défiscalisation de Robien (cher à l'achat ou à la location).

Notre souhait est de réaliser la mixité sociale à l'échelle de la commune et de permettre à des jeunes, à des familles de s'installer : ça passe par des programmes où il y a du locatif, du logement social, de l'accession à la propriété...

Sur les terrains propriété de la commune et en aménagement concerté, il est possible de choisir le projet. Sur les opérations se faisant sur les propriétés privées, nous ferons respecter des documents d'urbanisme imposant des normes de qualité architecturales et environnementales.

A noter la remarque que la Semivalhe a alimenté depuis plusieurs années la hausse du foncier alors que son objectif initial est inverse (d'où volonté de redonner à cet outil d'urbanisme sa vocation première).

PLU

La LP ne le remettra pas en cause pour éviter de relancer une procédure lourde et compte le modifier ponctuellement en fonction des actions réalisées sur la commune (pour l'aménager). **Si les remarques nombreuses qui ont été faites dans le cadre de l'enquête publique ne sont pas prises en compte dans la version adoptée par la municipalité Lafon, elles le seront dans le cadre de révisions du PLU, et très rapidement si elles apparaissaient comme critiques.**

Publicité

Peu de réponses, le "spécialiste" du domaine n'étant pas là. La LP s'engage "à faire respecter la loi qui existe". Elle désire également avoir une "approche intercommunale de ce domaine", l'objectif étant de pouvoir faire pression de manière efficace sur les entreprises qui ne pourraient faire jouer la "concurrence" des villes entre elles.

Problème, il faut que les différentes villes se mettent d'accord

Avant de faire adopter un nouveau règlement, il est important de faire déjà appliquer le règlement en vigueur, ce que n'a pas fait l'équipe actuelle.

<p>Nous souhaitons effectivement aller plus loin et le faire dans un cadre intercommunal. Pour cela, notre projet politique pour le Sicoval, établi avec des représentants actuels et futurs des principales communes, intègre un « plan intercommunal sur l'affichage publicitaire », qui sera articulé avec un « plan paysage ».</p>
--

Questions diverses hors questionnaire

- **Développement durable** : volonté de mise en place d'un agenda 21 communal
- **Finances** : suite au problèmes d'équilibrage du budget de fonctionnement par des transfert du budget d'investissement (solution peu orthodoxe d'affecter le produit de ventes de terrains vers le budget de fonctionnement), l'objectif de l'équipe est de revenir à un budget de fonctionnement excédentaire, en revoyant notamment les dépenses de fonctionnement ; prévision d'un audit des comptes).